

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 07267

Numéro SIREN : 873 803 456

Nom ou dénomination : SPORTFIVE EMEA

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2022 sous le numéro de dépôt 27545

SPORTFIVE EMEA SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'associé unique
SPORTFIVE EMEA SAS
16 Rue Du Dome
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SPORTFIVE EMEA SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve

En raison de l'insuffisance des procédures de contrôle interne concernant l'inventaire périodique des immobilisations corporelles et de l'impossibilité de justifier l'existence de l'ensemble de ses immobilisations au moyen d'autres procédures, nous n'avons pu vérifier l'existence des actifs dont la valeur brute s'élève à 5 106 K€ (installations techniques, matériel et outillage) et dont les amortissements cumulés s'élèvent à 5 105 K€ au 31 décembre 2021.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3.04 de l'annexe aux comptes annuels qui mentionne le soutien financier accordé par la société mère justifiant l'application du principe de continuité d'exploitation.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 139 663 413 €, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 4.03 de l'annexe aux comptes annuels. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société et à revoir les calculs effectués par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A l'exception de l'incidence du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 30 juin 2022

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Cyrille Barreau

COMPTES ANNUELS

SPORTFIVE EMEA

SAS (Société par Actions Simplifiée)

16 Rue DU DOME

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

FRANCE

RCS NANTERRE 873803456

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

Sommaire

1. BILAN, EXERCICE CLOS LE 31/12/2021	3
2. COMPTE DE RESULTAT, EXERCICE CLOS LE 31/12/2021	5
3. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	6
3.01 PRESENTATION GENERALE	6
3.02 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	7
4. REGLES ET METHODES COMPTABLES	8
4.01 PRINCIPES GENERAUX	8
4.02 DEFINITION DES COMPTES ANNUELS	9
4.03 ACTIF IMMOBILISE	9
4.04 ACTIF CIRCULANT	10
4.05 CREANCES ET DETTES EN DEVICES	11
4.06 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	11
4.07 CHIFFRE D'AFFAIRES	11
4.08 ENGAGEMENTS HORS BILANS	11
4.09 COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE ET DE RISQUE DE TAUX	11
4.10 AUTRES	12
4.11 ETABLISSEMENT MAROCAIN	12
4.12 UTILISATION D'ESTIMATIONS	12
5. INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIF DU BILAN.	13
5.01 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	13
5.02 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15
5.03 ETAT DES AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDE	17
5.04 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES	17
5.05 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	17
5.06 TRESORERIE	18
5.07 COMPTES DE REGULARISATION	19
6. INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF DU BILAN	19
6.01 CAPITAUX PROPRES	20
6.02 ETAT DES PROVISIONS	20
6.03 ETATS DES ECHEANCES DES DETTES	21
6.04 DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	22
6.05 DETTES – GROUPE ET ASSOCIES	22
6.06 AUTRES DETTES	22
6.07 COMPTES DE REGULARISATION	23
7. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	25
7.01 VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	25
7.02 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	26
7.03 REMUNERATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	26
7.04 RESULTAT FINANCIER	26
7.05 RESULTAT EXCEPTIONNEL	26
7.06 IMPOT SUR LES BENEFICES	27
8. INFORMATIONS DIVERSES (EFFECTIFS, LISTE DES FILIALES, ENGAGEMENTS FINANCIERS)	29

1. Bilan, exercice clos le 31/12/2021

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	77 770	45 911	31 859	24 913
Fonds commercial	2 158	2 158	0	486
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	5 106	5 105	1	135
Autres immobilisations corporelles	916	725	191	186
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	475 653	335 990	139 663	129 663
Créances rattachées à des participations	20 577	6 673	13 904	13 899
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 808		2 808	2 805
ACTIF IMMOBILISE	584 989	396 562	188 427	172 088
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	349		349	436
Avances, acomptes versés sur commandes	497		497	429
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	85 068	9 692	75 376	65 596
Autres créances	29 867		29 867	32 152
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (Donc actions propres) :				
Disponibilités	2 915		2 915	158
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 932		2 932	4 755
ACTIF CIRCULANT	121 628	9 692	111 936	103 526
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	5 748		5 748	8 381
TOTAL GENERAL	712 365	406 254	306 111	283 995

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Capital social ou individuel	160 323	160 323
Primes d'émission, de fusion, d'apport	182 591	182 591
Ecart de réévaluation	(25)	(25)
Réserve légale	1 936	1 936
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	13	13
Autres réserves	58	58
Report à nouveau	(197 397)	(180 237)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	363	(17 160)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	147 862	147 498
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	19 277	23 410
Provisions pour charges	689	9 178
PROVISIONS	19 966	32 588
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	39
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 338	288
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 804	40 645
Dettes fiscales et sociales	10 322	10 436
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	44 320	31 007
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	14 119	18 781
DETTES	137 904	101 197
Ecart de conversion passif	380	2 711
TOTAL GENERAL	306 111	283 995

2. Compte de résultat, exercice clos le 31/12/2021

Rubriques	Exercice 2021			Exercice 2020
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	2 447		2 447	1 652
Production vendue de biens				
Production vendue de services	68 058	3 643	71 700	56 197
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	70 505	3 643	74 147	57 849
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			7 307	
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			11 226	1 406
Autres produits			132	190
PRODUITS D'EXPLOITATION			92 813	59 445
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 319	1 072
Variation de stock (marchandises)			108	-123
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			67 720	50 884
Impôts, taxes et versements assimilés			476	476
Salaires et traitements			13 961	4 035
Charges sociales			4 589	2 348
Dotations d'exploitation :				
Sur Immobilisations : dotations aux amortissements			5 248	4 997
Sur Immobilisations : dotations aux provisions				
Sur Actif Circulant : dotations aux provisions			675	905
Pour Risques et Charges : dotations aux provisions			125	9 159
Autres charges			115	494
CHARGES D'EXPLOITATION			94 337	74 247
RESULTAT D'EXPLOITATION			(1 524)	(14 802)
OPERATIONS EN COMMUN				
PRODUITS FINANCIERS			8 716	5 617
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			57	60
Autres intérêts et produits assimilés			17	35
Reprises sur provisions et transferts de charges			8 381	4 896
Différences positives de change			260	626
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			6 658	9 074
Dotations financières aux amortissements et provisions			5 748	8 381
Intérêts et charges assimilées			642	288
Différences négatives de change			268	405
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			2 058	(3 458)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			534	(18 260)
PRODUITS EXCEPTIONNELS			3	2 017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1	2 016
Produits exceptionnels sur opérations en capital			2	0
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			65	917
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			63	3
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			2	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				914
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(62)	1 100
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			109	0
TOTAL DES PRODUITS			101 532	67 079
TOTAL DES CHARGES			101 169	84 239
BENEFICE OU PERTE			363	(17 160)

3. Activité de la société et faits caractéristiques de l'exercice

3.01 Présentation générale

Chiffres clés de la société :

Rubriques	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Actif immobilisé	188 427	172 088
Actif circulant	111 936	103 526
Ecart de conversion actif	5 748	8 381
Actif	306 111	283 995

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Capitaux propres	147 862	147 498
Autres fonds propres		
Provisions	19 966	32 588
Dettes	137 904	101 197
Ecart de conversion passif	380	2 711
Passif	306 111	283 995

Rubriques	Exercice 2021			Exercice 2020
	France	Exportation	Total	
Chiffres d'affaires	70 505	3 643	74 147	57 849
Produits d'exploitation			92 813	59 445
Charges d'exploitation			94 337	74 247
Résultat d'exploitation			(1 524)	(14 802)
Opérations en commun				
Résultat financier			2 058	(3 458)
Résultat courant avant impôt et résultat exceptionnel			534	(18 260)
Résultat exceptionnel			(62)	1 100
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			109	0
BENEFICE OU PERTE			363	(17 160)

Activités de la société :

SPORTFIVE EMEA - (la "Société" ou "SPORTFIVE EMEA") est une société de droit français domiciliée à Boulogne Billancourt (92).

La Société est une filiale de la société SPORTFIVE EMEA APAC, et fait partie du groupe SPORTFIVE.

La Société intervient principalement comme intermédiaire entre les différents ayants droit du sport (personnalités sportives, clubs, ligues nationales, fédérations nationales, confédérations internationales, fédérations internationales) et les clients utilisateurs des droits (opérateurs audiovisuels, annonceurs, etc.)

La Société opère principalement dans deux secteurs d'activité :

- Le marketing d'événements sportifs qui recouvre l'affichage, le sponsoring et les relations publiques,
- La commercialisation de droits au titre des nouvelles technologies (internet, multimédia, eSport...).

La Société exerce son métier au plan national et international dans de nombreux sports qui sont essentiellement, et par ordre d'importance, le football, le tennis et le rugby.

3.02 Evénements significatifs de l'exercice

L'activité de la Société durant l'exercice 2021 doit s'apprécier dans un contexte défavorable. Celui de la crise sanitaire due à la pandémie mondiale de la COVID-19 qui a eu pour conséquences la tenue à huis clos ou dans le respect de jauge de la plupart des événements sportifs majeurs (Championnat d'Europe de Football de l'UEFA, Championnat de Football français, Internationaux de Tennis de Roland Garros, TOP 14, etc.).

La société a bénéficié de l'aide aux coûts fixes et de l'aide aux coûts fixes rebond pour un montant total de 6,9M€ constaté en Subvention d'exploitation. Ces aides ont été versées à la Société dans le courant du 1^{er} trimestre 2022, et figurent en Autres créances dans les comptes présentés.

Le 15 février 2021, la société SPORTFIVE Germany Holding GmbH, détenue intégralement par la société, a procédé à une augmentation de capital de 10 M€ en numéraire.

L'année a été marquée par la signature d'un nouveau contrat avec le club de football lillois (LOSC) à compter de la saison 2021/2022, pour 6 saisons.

Enfin, le PSE a été intégralement débouclé et les indemnités versées.

3.03 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Le conflit Ukraine / Russie n'a pas d'impacts directs sur l'activité et les actifs de la Société.

Au titre des événements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice 2021, il convient de noter les perspectives et opportunités liées à l'attractivité croissante de la Société. En effet, depuis le début de l'année 2022, la Société a ouvert et le cas échéant, conclu, des négociations avec certains ayants droit majeurs, en matière d'exploitation commerciale de droits d'exploitation d'évènements et compétitions.

Il peut être noté à titre principal :

- Renégociation des termes de l'accord de régie exclusive entre la Société et le Racing Club de Lens
- Extension des termes de l'accord de régie exclusive entre la Société et l'Olympique Lyonnais
- Extension des termes de l'accord de régie exclusive entre la Société et l'AJ Auxerre
- l'ouverture et l'avancée de négociations relatives à la conclusion d'un contrat d'exploitation à titre exclusif des droits marketing du club de rugby professionnel du STADE FRANÇAIS PARIS

3.04 Continuité de l'exploitation

Nous reconnaissons que SPORTFIVE EMEA dépend de SPORTFIVE EMEA APAC pour assurer la continuité de son exploitation et pour faire face à ses engagements à leur échéance.

Dans ce contexte, SPORTFIVE EMEA APAC s'engage à fournir à SPORTFIVE EMEA, au moins pour les douze mois prochains, le support financier nécessaire au maintien de son activité et lui permettant de faire face à ses engagements.

4. Règles et méthodes comptables

4.01 Principes généraux

Les comptes annuels de la société sont établis selon les règles et principes comptables définis par le Plan Comptable Général issu du règlement de l'ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les comptes annuels intègrent les dispositions du règlement n°2015-05 de l'ANC relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture dont l'application est obligatoire à compter de l'exercice 2017.

L'application de ce règlement a pour objectif de préciser les modalités de comptabilisation des instruments financiers à terme et des opérations de couverture.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (sauf application du nouveau règlement de l'ANC n°2015-05 mentionnée ci-dessus),
- indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en milliers d'Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

4.02 Définition des comptes annuels

4.02-1. : Le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui forment un tout indissociable sont établis à la clôture de l'exercice au vu des enregistrements comptables et de l'inventaire.

4.02-2. : Le bilan décrit séparément les éléments actifs et passifs de l'entité et fait apparaître de façon distincte les capitaux propres et, le cas échéant, les autres fonds propres. Les éléments d'actif et de passif sont évalués séparément. Aucune compensation ne peut être opérée entre les postes d'actif et de passif. Le bilan d'ouverture d'un exercice correspond au bilan de clôture avant répartition de l'exercice précédent.

4.02-3. : Le compte de résultat récapitule les charges et les produits de l'exercice, sans qu'il soit tenu compte de leur date de paiement ou d'encaissement. Selon le régime juridique de l'entité, le solde des charges et des produits constitue le bénéfice ou la perte de l'exercice, l'excédent ou l'insuffisance de ressources.

Aucune compensation ne peut être opérée entre les postes de charges et de produits.

4.02-4. : L'annexe complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat. L'annexe comporte toutes les informations d'importance significative destinées à compléter et à commenter celles données par le bilan et par le compte de résultat. Une inscription dans l'annexe ne peut pas se substituer à une inscription dans le bilan et le compte de résultat.

4.02-5. : La comparabilité des comptes annuels est assurée par la permanence des méthodes d'évaluation et de présentation des comptes qui ne peuvent être modifiées que si un changement exceptionnel est intervenu dans la situation de l'entité ou dans le contexte économique, industriel ou financier et que le changement de méthodes fournit une meilleure information financière compte tenu des évolutions intervenues. L'adoption d'une méthode comptable pour des événements ou opérations qui diffèrent sur le fond d'événements ou d'opérations survenues précédemment, ou l'adoption d'une nouvelle méthode comptable pour des événements ou opérations qui étaient jusqu'alors sans importance significative ne constituent pas des changements de méthodes comptables. Lorsque des changements de méthodes ont été effectués, des comptes pro forma des exercices antérieurs présentés sont établis suivant la nouvelle méthode.

4.03 Actif immobilisé

✓ Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Ces durées sont principalement les suivantes : Durée d'utilisation (en années)

- Constructions : 25 à 30
- Matériel industriel : 4 à 10
- Agencements et installations divers : 3 à 10
- Matériel de transport : 4 à 5
- Mobilier et matériel de bureau : 3 à 10

✓ Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles sont essentiellement composées de logiciels acquis et de droits d'entrées en rapports aux contrats de régie. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Ces durées sont principalement les suivantes : Durée d'utilisation (en années)

- Logiciels informatiques acquis : 3 à 5
- Droits d'entrée contrats de régie : Sur la durée du contrat

✓ Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur prix d'acquisition par la Société et sont dépréciés lorsque leur valeur actuelle, appréciée notamment sur la base de valeurs de référence ou de perspectives de résultats futurs (selon la méthode des cash-flows actualisés), le justifie.

✓ Dépréciation des actifs immobilisés

Les actifs immobilisés font l'objet d'une dépréciation complémentaire dans le cas où leur valeur nette comptable devient inférieure à la valeur actualisée des cash-flows attendus relatifs à ces actifs.

4.04 Actif circulant

- Stocks

Les stocks de marchandises sont constitués de produits dérivés du club de football RCL (Racing Club de Lens).

Ils sont enregistrés à leur valeur d'achat. La consommation est également constatée au prix d'achat.

Un inventaire physique est réalisé à deux reprises au cours de l'exercice : à la fin de la saison sportive, en juin, et à la fin de l'exercice social, en décembre

- Clients

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. La valeur d'inventaire des créances clients est appréciée en fonction des probabilités de recouvrement de chaque créance présentant une antériorité anormale. Dans la plupart des cas, au solde à recouvrer auprès des clients, correspondent des redevances dues. Le risque de la Société, qui n'est généralement pas du croire, porte uniquement sur l'exposition nette vis-à-vis des tiers.

- Autres actifs circulants

Les autres actifs circulants sont valorisés à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Trésorerie

Le poste trésorerie comprend les instruments et placements financiers ayant une échéance inférieure à trois mois.

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan aux prix d'acquisition. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'acquisition.

4.05 Créances et dettes en devises

Les créances et dettes libellées en devises sont converties et comptabilisées en euros sur la base du dernier cours de change.

Lorsque l'application du taux de clôture à la date de l'arrêté des comptes a pour effet de modifier les montants précédemment comptabilisés, les différences de conversion sont inscrites aux comptes de régularisation à l'actif et au passif du bilan. Une provision pour perte de change est pratiquée lors de la constatation d'écarts de conversion négatifs.

4.06 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges liés aux litiges connus à la date d'établissement des comptes dont le fait générateur trouve sa source dans les périodes antérieures à la date de clôture.

Les provisions pour risques sur litiges sont évaluées sur la base de la meilleure estimation de la Société sur la sortie probable de ressources pour éteindre ses obligations.

Les provisions pour pertes à terminaison sur contrats ont été calculées en analysant la rentabilité future de chaque contrat, en appliquant un pourcentage de dépréciation.

4.07 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires généré par les activités de régisseur publicitaire et de concessionnaire de droits tient compte de l'intégralité des produits de la commercialisation.

Le chiffre d'affaires généré par les activités de commissionnaire tient compte de la commission perçue.

La date du fait générateur de prise en compte du chiffre d'affaires résulte de contrats conclus par événements ou par saisons sportives. Il est appréhendé au cours de l'exercice correspondant à la saison concernée. Il en va de même pour les redevances (charges) assises sur ce chiffre.

Le chiffre d'affaires facturé au titre de saisons futures est porté en compte de régularisation au passif du bilan et n'affecte pas le compte de résultat. De même les redevances correspondantes sont inscrites en compte de régularisation à l'actif du bilan.

4.08 Engagements hors bilans

La Société recense en 8) l'ensemble des engagements donnés ou reçus au 31 Décembre 2021.

4.09 Couverture du risque de change et de risque de taux

La Société utilise des instruments financiers pour couvrir son exposition aux risques de variation des taux de change.

La politique de la Société est de n'opérer sur les marchés financiers qu'à des fins de couverture d'engagements liés à son activité et non à des fins spéculatives.

Les résultats relatifs aux instruments financiers utilisés dans le cadre d'opérations de couverture sont déterminés et comptabilisés de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts.

4.10 Autres

Coût des services et produits vendus.

Les coûts des services et produits vendus intègrent en fonction d'un pourcentage déterminé contractuellement la quote-part de rémunération à reverser aux propriétaires des droits à commercialiser lorsque la Société est régisseur publicitaire ou concessionnaire de droits.

Ils intègrent également les frais directs supportés sur les contrats.

4.11 Etablissement marocain

Les comptes de l'établissement marocain ont été convertis :

- Au taux historique pour les comptes de capitaux propres ;
- Au taux de clôture pour les comptes d'actif et les autres comptes de passif ;
- Au taux de clôture pour le compte de résultat.

La contribution de l'établissement marocain aux comptes annuels présentés est non significative.

4.12 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour l'évaluation de certains actifs et passifs portés au bilan, de produits et de charges comptabilisés et d'engagements mentionnés en annexe.

Les résultats définitifs peuvent diverger de ces estimations.

5. Informations relatives à l'actif du bilan.

5.01 Immobilisations corporelles et incorporelles

Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2020	Acquisitions	Virements de poste à poste +/-	Cessions	Au 31/12/2021
Frais d'établissement					
Autres immobilisation incorporelles	68 929	11 000			79 929
Total 1 Incorporelles	68 929	11 000	0	0	79 929
Installations générales-agencements	163	43			206
Installations techniques, matériels	5 106				5 106
Matériel de transport	64				64
Matériel de bureau et informatique	653	13		19	646
Immobilisations Corporelles en-cours					
Total 2 Corporelles	5 986	56	0	19	6 022
TOTAL	74 915	11 056	0	19	85 951

Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Chiffres exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	42 222	5 066		47 288
Total 1	42 222	5 066	0	47 288
Installations générales-agencements	25	20		45
Installations techniques-matériels	4 971	134		5 105
Matériel de transport	64			64
Matériel de bureau informatique	605	28	17	616
Total 2	5 665	182	17	5 830
TOTAL	47 887	5 248	17	53 118

Détail de l'évolution des immobilisations incorporelles brutes

Chiffres exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2020	+	-	Au 31/12/2021
Confédération Africaine Football	293			293
Racing Club de Lens	11.000			11.000
Olympique Lyonnais	31.860			31.860
Association Sportive de Saint-Etienne	15.000			15.000
Valenciennes Football Club	5.000			5.000
Association de la Jeunesse Auxerroise	2.001			2.001
Lille Olympique Sporting club (LOSC)	0	11.000		11.000
Fonds commerciaux	2.158			2.158
Logiciel et autres immobilisations	1.616			1.616
Immobilisations incorporelles (brut)	68.928	11.000	0	79.928

Détail de l'évolution des dépréciations des immobilisations incorporelles

Chiffres exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2020	+	-	Au 31/12/2021
Confédération Africaine Football	293			293
Racing Club de Lens	11.000			11.000
Olympique Lyonnais	15.195	2.727		17.922
Association Sportive de Saint-Etienne	6.484	889		7.373
Valenciennes Football Club	5.000			5.000
Association de la Jeunesse Auxerroise	2.002			2.002
Lille Olympique Sporting club (LOSC)	0	924		924
Fonds commerciaux	2.158			2.158
Logiciel et autres immobilisations	1.396			1.396
Immobilisations incorporelles (Dépréciations)	43.528	4.540	0	48.068

Détail de l'évolution des immobilisations incorporelles nettes

Chiffres exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2020	+	-	Au 31/12/2021
Confédération Africaine Football	0	0	0	0
Racing Club de Lens	0	0	0	0
Olympique Lyonnais	16.665	0	2.727	13.938
Association Sportive de Saint-Etienne	8.516	0	889	7.627
Valenciennes Football Club	0	0	0	0
Association de la Jeunesse Auxerroise	-1	0	0	-1
Lille Olympique Sporting club (LOSC)	0	11.000	924	10.076
Fonds commerciaux	0	0	0	0
Logiciel et autres immobilisations	220	0	0	220
Immobilisations incorporelles (nettes)	25.400	11.000	4.540	31.860

Détail de l'évolution des immobilisations corporelles brutes

Chiffres exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2020	+	-	Au 31/12/2021
Constructions	0			0
Installations techniques, matériels	5.106			5.106
Autres immobilisations corporelles	879	56	19	916
Immobilisations Corporelles en-cours	0			0
TOTAL	5.985	56	19	6.022

Détail de l'évolution des dépréciations des immobilisations corporelles

Chiffres exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2020	+	-	Au 31/12/2021
Constructions	0			0
Installations techniques, matériels	4.971	134		5.105
Autres immobilisations corporelles	693	48	17	724
TOTAL	5.664	182	17	5.829

Détail de l'évolution des immobilisations corporelles nettes

Chiffres exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2020	+	-	Au 31/12/2021
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériels	135	-134	0	1
Autres immobilisations corporelles	186	8	2	192
Immobilisations Corporelles en-cours	0	0	0	0
TOTAL	321	-126	2	193

5.02 Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice

Chiffres exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2020	+	-	Au 31/12/2021
Titres de participation	465.654	10.000		475.654
Créances rattachées à des participations	20.572	5		20.577
Autres immobilisations financières	2.804	8	5	2.807
TOTAL	489.030	10.013	5	499.038

Le poste « Immobilisations Financières » s'analyse de la façon suivante :

➔ Détail et évolution du poste « Titres de participations » (valeurs brutes)

Etats financiers, SPORTFIVE EMEA, Exercice clos le 31/12/2021

Titres de participations Filiales (détenues à plus de 50%) exprimé en milliers d'euros	Au 31/12/2020	+	-	Au 31/12/2021
Football Ivoire Promotion	2			2
SPORTFIVE Netherlands BV	5.420			5.420
Multi Global Finance	3.811			3.811
SPORTFIVE Geneva	43.868			43.868
SPORTFIVE Global Holding GmbH	404.213	10.000		414.213
SPORTFIVE France Medias Solutions	3.395			3.395
Event 360	346			346
SPORTFIVE France Activation	4.511			4.511
SPORTFIVE Hungary	88			88
TOTAL	465.654	10.000	0	475.654

➔ Détail et évolution du poste « Titres de participations » (provisions)

Titres de participations Filiales (détenues à plus de 50%) exprimé en milliers d'euros	Au 31/12/2020	+	-	Au 31/12/2021
Football Ivoire Promotion	2			2
SPORTFIVE Netherlands BV	5 420			5 420
Multi Global Finance	3 811			3 811
SPORTFIVE Geneva	2 631			2 631
SPORTFIVE Global Holding GmbH	320 386			320 386
SPORTFIVE France Medias Solutions	3 395			3 395
Event 360	346			346
SPORTFIVE France Activation	0			0
SPORTFIVE Hungary	0			0
TOTAL	335 991	0	0	335 991

➔ Détail et évolution du poste « Titres de participations » (valeurs nettes)

Titres de participations Filiales (détenues à plus de 50%) exprimé en milliers d'euros	Au 31/12/2020	+	-	Au 31/12/2021
Football Ivoire Promotion	0	0	0	0
SPORTFIVE Netherlands BV	0	0		0
Multi Global Finance	0	0		0
SPORTFIVE Geneva	41.237	0		41.237
SPORTFIVE Global Holding GmbH	83.827	10.000		93.827
SPORTFIVE France Medias Solutions	0	0		0
Event 360	0	0		0
SPORTFIVE France Activation	4.511	0		4.511
SPORTFIVE Hungary	88	0		88
TOTAL	129.663	10.000	0	139.663

➔ Détail et évolution du poste « Créances Financières » (valeurs nettes)

Etats financiers, SPORTFIVE EMEA, Exercice clos le 31/12/2021

Chiffres exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2020	+	-	Au 31/12/2021
SPORTFIVE Netherlands BV	916	0	0	916
Lagardère Sports Netherlands BV (Dépréciation)	-916		0	-916
Multi Global Finance (Brut)	5.813	5	0	5.818
Multi Global Finance (Dépréciation)	-5.811			-5.811
SPORTFIVE Global Finance	13.833		0	13.833
TOTAL	13.835	5	0	13.840

5.03 Etat des Avances et Acomptes versés sur commande

Chiffres exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2020	+	-	Au 31/12/2021
Avances et acomptes versés	429	497	429	497
TOTAL	429	497	429	497

Le poste regroupe l'ensemble des comptes tiers fournisseurs qui se trouvent en situation débitrice dans les comptes de la société.

5.04 Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 141 252 milliers d'euros en valeur brute au 31/12/2021 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en milliers d'euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	23 385	23 385	0
Créances rattachées à des participations	20 577	20 577	
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 808	2 808	
ACTIF CIRCULANT :	117 867	117 867	0
Clients	84 980	84 980	
Clients douteux	88	88	
Personnel et comptes rattachés	3	3	
Organismes sociaux	173	173	
Etat : impôts et taxes diverses	4 956	4 956	
Groupe et associés	511	511	
Débiteurs divers	24 224	24 224	
Charges constatées d'avance	2 932	2 932	
TOTAL	141 252	141 252	0

Les créances comprennent 30 M€ relatives au contrat CAF

5.05 Créances clients et comptes rattachés

Chiffres exprimés en milliers d'euros	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Créances clients et comptes rattachés (1)	85 068	9 692	75 376	65 596
Autres créances	29 867		29 867	32 152
TOTAL	114 935	9 692	105 243	97 748

(1) Dont factures à établir 16 531 K€

→ Dont créances clients Groupe :

Chiffres exprimés en milliers d'euros	2021	2020
Clients sociétés affiliées consolidées	194	316
Clients factures à établir Groupe	0	892
TOTAL	194	1.208

→ Dont Autres Créances :

Chiffres exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Créances Sociales	175	27
Taxe sur la Valeur Ajoutée	4.881	3.119
Autres taxes	75	80
Autres	6.960	53
Fournisseur - Avoir à obtenir	7.380	118
Comptes courants d'associés	511	19.350
TOTAL	19.982	22.747

Le poste « Créances sociales » est constitué d'avances faites au personnel.

Le poste « Comptes courants d'associés » représente l'avoir financier de la société auprès des sociétés du groupe. Ce poste intègre les flux de trésorerie du système de gestion bancaire du groupe SPORTFIVE.

Le poste « Autres » est constitué à hauteur de 6 913K€ de la demande de subvention d'aide aux coûts fixes et aide aux coûts fixes rebond.

5.06 Trésorerie

Le poste « Trésorerie » présente un solde à l'actif de 2 915 K€.

La société ne dispose pas d'avoir auprès des établissements financiers, ces avoirs financiers sont gérés en intégralité par le système de gestion bancaire du groupe SPORTFIVE. Les flux impactant les comptes comptables

du poste « Disponibilités », sont les flux de paiements reçus et envoyés, ainsi que les flux de « cash pooling » permettant de transférer les avoirs financiers dans les comptes courants de la société.

Le total des disponibilités inclus un montant de 4 K€ correspondant à l'établissement marocain.

5.07 Comptes de régularisation

→ Dont Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 2 932 K€.

Chiffres exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Charges d'exploitation	2 932	4 755
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	2 932	4 755

Les charges constatées d'avance correspondent à des biens ou services déjà facturés dont la prestation ou la fourniture correspondant n'a pas eu lieu à la fin de l'exercice.

→ Ecarts de conversion

Les charges Ecarts de conversion s'élèvent à 5 748 K€.

ECART ACTIF	
	Euros
Diminution des créances	5.235
Augmentation des dettes	512
TOTAL	5.748

Commentaire :

Les dettes et créances libellées en devises sont converties et comptabilisées en euros sur la base du dernier cours de change.

L'application du taux de clôture publié par le groupe SPORTFIVE à la date de l'arrêté des comptes a pour effet de modifier les montants précédemment comptabilisés, les différences de conversion sont inscrites aux comptes de régularisation à l'actif et au passif du bilan. Une provision pour perte de change est pratiquée lors de la constatation d'écarts de conversion négatifs.

6. Informations relatives au passif du bilan

6.01 Capitaux propres

SPORTFIVE EMEA dispose d'un capital social de 160 323 milliers d'euros, composé de 6 758 966 actions ordinaires, de 23.72€ de nominal.

Les capitaux propres d'un montant total de 147 862 milliers d'euros font apparaître une variation de l'exercice d'un montant de 363 milliers d'euros, qui se décomposent comme ci-après.

L'Affectation des résultats de l'exercice 2021 sera actée par décision de l'associé unique durant le premier semestre 2022.

CAPITAUX PROPRES	Exercice 2021	Exercice 2020	Variation
Capital social ou individuel	160 323	160 323	0
Primes d'émission, de fusion, d'apport	182 591	182 591	0
Ecart de réévaluation	(25)	(25)	
Réserve légale	1 936	1 936	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	13	13	
Autres réserves	58	58	
Report à nouveau	(197 397)	(180 237)	(17 160)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	363	(17 160)	17 524
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total	147 862	147 498	363

6.02 Etat des provisions

Un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. A la clôture de l'exercice, un passif est comptabilisé si l'obligation existe à cette date et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture.

Si elle satisfait aux conditions de comptabilisation d'un passif, une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisées quant à leur objet et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise. Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction des obligations.

Les provisions sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date. Les dispositions relatives à l'évaluation des provisions à leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité s'appliquent à leur évaluation postérieure. Les provisions sont rapportées en totalité au résultat quand les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister, c'est-à-dire soit quand l'entité n'a plus d'obligation, soit quand il n'est plus probable que celle-ci entraînera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente de la part du tiers.

Le détail des provisions par nature est le suivant :

→ Provisions pour risques

Chiffres exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Risques Divers	1.500		1.500	0

Etats financiers, SPORTFIVE EMEA, Exercice clos le 31/12/2021

Pensions et Retraite	5			5
Provisions pour Impôts	13			13
Risques et Charges	13.530			13.530
Restructuration	9.159	125	8.614	670
Pertes de change	8.381	5.748	8.381	5.748
TOTAL	32.588	5.873	18.495	19.966

→ Pertes de change :

Les dettes et créances libellées en devises sont converties et comptabilisées en euros sur la base du dernier cours de change.

L'application du taux de clôture publié par le groupe SPORTFIVE à la date de l'arrêté des comptes a pour effet de modifier les montants précédemment comptabilisés, les différences de conversion sont inscrites aux comptes de régularisation à l'actif et au passif du bilan. Une provision pour perte de change est pratiquée lors de la constatation d'écarts de conversion négatifs.

→ Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Provisions sur immos incorporelles	1 307	0	525	781
Provisions sur immos corporelles	0	0		
Provisions sur titres de participations	335 990			335 990
Provisions autres immos financières	6 673			6 673
TOTAL	343 970	0	525	343 444

→ Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Poste : Clients douteux	9 460	675	443	9 692
Poste : Autres créances				
TOTAL	9 460	675	443	9 692

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				

Etats financiers, SPORTFIVE EMEA, Exercice clos le 31/12/2021

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	1	1		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	67 804	67 804		
Personnel et comptes rattachés	2 456	2 456		
Sécurité sociale et autres organismes	1 765	1 765		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéficiaires	23	23		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 822	5 822		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	256	256		
Dettes sur immobilisations				
Groupe et associés	19 344	19 344		
Autres dettes	24 975	24 975		
Dettes rep.de titres				
Produits constatés d'avance	14 119	14 119		
TOTAL	136 565	136 565	0	0

6.03 Etats des échéances des dettes

6.04 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les Dettes fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en milliers d'euros	Au	
	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs Groupe	2.500	1.344
Fournisseurs France	4.282	1.891
Fournisseurs Etrangers	30.501	31.041
Factures non parvenues	30.519	8.385
Factures non parvenues Groupe	2	463
TOTAL	67.804	43.124

Les dettes comprennent 30,2 M€ relatives au contrat CAF.

6.05 Dettes – Groupe et Associés

Le poste « Groupe et Associés » s'élève à un montant de 19 344K€, il est constitué des flux de trésorerie de la société intégralement associés au système de gestion bancaire du groupe SPORTFIVE. Cet encours financier est net de réévaluation pour les montants en devises.

6.06 Autres dettes

Le poste « autres dettes » s'analyse comme suit :

Chiffres exprimés en milliers d'euros	Au	
	31/12/2021	31/12/2020

Etats financiers, SPORTFIVE EMEA, Exercice clos le 31/12/2021

Confédération Africaine de Football	18.445	17.858
Autres	6.530	11.755
TOTAL	24.975	29.613

Les autres dettes sont constituées :

- Des montants que la société a collecté (18,4 M€) en tant qu'agent de la Confédération Africaine de Football, et qu'elle doit reverser à cette dernière, après prélèvement de sa commission. Ce montant diffère de celui de l'année dernière compte tenu de la réévaluation de la dette libellée en US Dollars
- Des avoirs à établir (6,5 M€)

6.07 Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont composés des postes suivants :

→ Produits constatés d'avance

Chiffres exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Produits d'exploitation	14 119	18 781
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	14 119	18 781

Le chiffre d'affaires facturé au titre des saisons futures est porté en compte de régularisation du bilan et n'affecte pas le compte de résultat de l'exercice.

→ Ecart de conversion

Les produits d'écarts de conversion s'élèvent à 380 K€.

ECART PASSIF	
	Euros
Diminution des dettes	328

Etats financiers, SPORTFIVE EMEA, Exercice clos le 31/12/2021

Augmentation des créances	51
TOTAL	380

Commentaire :

Les dettes et créances libellées en devises sont converties et comptabilisées en euros sur la base du dernier cours de change.

L'application du taux de clôture publié par le groupe Lagardère à la date de l'arrêté des comptes a pour effet de modifier les montants précédemment comptabilisés, les différences de conversion sont inscrites aux comptes de régularisation à l'actif et au passif du bilan. Une provision pour perte de change est pratiquée lors de la constatation d'écarts de conversion négatifs.

7. Informations relatives au compte de résultat

7.01 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2021 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en milliers d'euros	Exercice 2021			Exercice 2020
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises	2 447		2 447	1 335
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	68 058	3 643	71 700	56 197
Chiffre d'affaires	70 505	3 643	74 147	57 849
%	95,09%	4,91%	100,00%	

Le chiffre d'affaires par nature se décompose comme suit :

Chiffres exprimés en milliers d'euros	Au	Au
	31/12/2021	31/12/2020
Droits télévisuels et autres droits	0	-97
Sponsoring	12.608	8.622
Loges	33.302	14.315
Commissions	9.064	6.964
Vente de Marchandises	2.447	1.652
Autres	16.727	26.393
TOTAL	74.147	57.849

Le chiffre d'affaires par zone géographique se décompose comme suit :

Chiffres exprimés en milliers d'euros	Au	Au
	31/12/2021	31/12/2020
France	72.662	54.624
Union Européenne	851	2.592
Hors Union Européenne	634	633
TOTAL	74.147	57.849

7.02 Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Production stockée		
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	7 439	190
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	11 226	1 406
TOTAL	18 665	1 596

La société a constaté des provisions sur certains de ses actifs, durant le(s) exercice(s) précédent(s). Ces risques étant devenus sans objet, ou ayant été consommés durant l'exercice écoulé, la reprise de ces provisions a été effectuée dans les comptes de la société.

A noter deux reprises significatives au cours de l'exercice 2021 :

- 8 614 K€ au titre de la provision PSE
- 1 500 K€ au titre d'une provision pour risque devenue sans objet

Le poste « Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation » intègre pour un montant de 7 307K€ les aides de l'Etat activées dans le cadre de la pandémie de COVID19 (Fonds de solidarité et aides aux coûts fixes)

7.03 Rémunération du Commissaire aux comptes

La rémunération, des commissaires aux comptes, PWC, s'élève à un montant total de 125 milliers d'euros hors taxes.

7.04 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 2 058 K€ et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS FINANCIERS	8 716	5 617
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	57	60
Autres intérêts et produits assimilés	17	35
Reprises sur provisions et transferts de charges	8 381	4 896
Différences positives de change	260	626
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	6 658	9 074
Dotations financières aux amortissements et provisions	5 748	8 381
Intérêts et charges assimilées	642	288
Différences négatives de change	268	405
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	2 058	(3 458)

7.05 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de (62) K€ s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3	2 017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1	2 016
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2	0
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	65	917
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	63	3
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		914
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(62)	1 100

7.06 Impôt sur les bénéfices

- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en K€)	Réintégrations et déductions (en K€)	Résultat fiscal (en K€)	Montant de l'impôt théorique (en K€)	Report déficitaire à imputer IS (en K€)	Dû	Résultat net après impôt (en K€)
TOTAL	532	-11 398	-10 866	0		0	532

	Exercice 2021	
Bénéfice comptable de l'exercice		532
1. Réintégrations fiscales		14.814
2. Déductions fiscales		26.212
Détermination du résultat fiscal	BENEFICE	DEFICIT
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	0	-10.866
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
RESULTAT FISCAL	0	-10.866

▪ Fiscalité différée

BASES	A l'ouverture de l'exercice (K€)	Variations en résultat de l'exercice (K€)	A la clôture de l'exercice (K€)
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :	0	0	0
Provisions réglementées :	0	0	0
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :	-8.867	-2.748	-6.119
Provision pour indemnité de départ à la retraite			
Participation	0	0	0
Contribution sociale de solidarité	-88	-16	-72
Participation Effort construction	-48	19	-67
Provision dépréciation des créances Clients	-350	-118	-232
Provision pertes de change	-8.381	-2.633	-5.748
Autres provisions pour risques	0	0	0
Charges et Produits non encore comptabilisés	5.670	302	5.368
Ecarts de conversion	5.670	302	5.368
TOTAL	-3.197	-2.447	-750

8. Informations diverses (Effectifs, Liste des filiales, Engagements financiers)

→ Les effectifs moyens s'analysent comme suit :

Effectifs	2021	2020	2019
Cadres	60	79	89
Agents de maîtrise	61	54	66
	121	133	155

→ Liste des filiales et des participations

Filiales (détenues à plus de 50%)	Capital	Capitaux Propres	% De détention	Chiffre d'affaires	Dividendes encaissés	Résultat	Valeur Nette des titres détenus
SPORTFIVE France Media Solutions	192	208	100,00%	31	-	-16	-
Football Ivoire Promotion	2	-48	100,00%	-	-	-	-
SPORTFIVE Netherlands BV*	18	6.826	100,00%	370	-	-173	-
SPORTFIVE Switzerland*	9.680	4.473	100,00%	10.479	-	700	41.237
SPORTFIVE Holding Germany Gmbh	74.230	32.311	100,00%		-	-5.592	93.827
SPORTFIVE France Activation	18	-10	100,00%	1.929	-	572	4.511
Event 360	2	-54	100,00%	-	-	-5	0
SPORTFIVE Hungary*	8	3.481	100,00%	11.249	-	710	88
Média Global Finances	800	-5.090	100,00%	-	-	18	0
				24.058	0	-3.786	139.663

*les données de ces entités sont converties au taux de clôture du 31/12/2021.

→ Note sur les entreprises liées

Le bilan et le compte de résultat concernant les entreprises liées se décomposent de la façon suivante :

Sociétés concernées	Actif	Passif	Charges	Produits
Chiffre d'affaires				481
Produits divers financiers				
Coût des services et des produits vendus			4.219	
Autres charges externes			0	
Autres produits				0
Charges d'intérêts sur dettes financières			643	
Revenus d'intérêts sur créances financières				57
Revenus des titres de participation				0
Gains/Pertes de change réalisés			212	206
Provisions RC et Dépréciation Titres			512	540
TOTAL			5.587	1.284
Créances clients	194			
Dettes fournisseurs		2.500		
Produits constatés d'avance				
Charges constatées d'avance				
Créances financières	20.577			
Dettes financières				
Dettes sur immobilisations				
Comptes courant associés	455	18.607		
Intérêts compte courant	0	225		
Intégration fiscale		0		
TOTAL	21.227	21.332		

→ Rémunération des organes d'administration

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

→ Engagements financiers

Les engagements financiers s'analysent comme suit :

Engagements donnés	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Locations - Loyers non résiliables				
MG donnés sur contrats de régie	24.160	6.660	17.500	0
Indemnités de départ à la retraite	2.238		623	1.615
Engagements reçus	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
MG reçus sur contrats de régie	85.112	28.735	55.388	989
	-58.714	-22.075	-37.265	626

La provision pour indemnités de départ à la retraite a été constituée sur la base d'hypothèses actuarielles prenant en compte notamment les probabilités de départ, en accord avec la norme IAS19.

Les principales hypothèses retenues sont :

- Taux d'actualisation = 0,90 %
- Taux de progression des salaires hors inflation = 2 %

La société dépend de la convention collective des « entreprises de la publicité et assimilées ».

Il n'y a pas d'engagement portant sur des dépenses d'exploitation qui n'ait pas été enregistré dans les comptes.

SPORTFIVE EMEA

Société par action simplifiée Unipersonnelle au capital de 160.322.673,52 euros
16-18, rue du Dôme – 92100 Boulogne-Billancourt
873 803 456 RCS Nanterre
(la « Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 30 JUIN 2022

La société **SPORTFIVE EMEA APAC SAS**, société par actions simplifiée immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 453 759 078 et dont le siège social est 16-18, rue du Dôme – 92100 Boulogne-Billancourt (« l'Associé Unique »), représentée par son Directeur Général, Monsieur Charles QUESTIAUX,

Agissant en qualité d'Associé Unique de la Société, a adopté par acte sous seing privé en date 30 juin 2022, les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- affectation du résultat social ;
- nomination du commissaire aux comptes de la Société ;
- mention des éventuelles conventions visées à l'article L. 227-10, alinéa 4 du Code de commerce ;
- pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

PREMIERE DECISION

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2021

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion établi par le président de la Société sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et sur les comptes correspondants ; et
- du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels.

approuve ces rapports dans toutes leurs parties et sans réserve, ainsi que les comptes annuels de l'exercice écoulé tels qu'ils sont établis et lui ont été présentés, lesquels font ressortir un résultat bénéficiaire de 363.292,11 €.

L'Associé Unique donne en conséquence quitus au Président pour sa gestion durant l'exercice écoulé.

L'Associé Unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en compte des dépenses non déductibles du résultat fiscal visées à l'article 39, 4° du code général des impôts, pour un montant de 50.593 €, générant une charge d'impôt de 13.407 €.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

DEUXIEME DECISION

AFFECTATION DU RESULTAT SOCIAL

L'Associé Unique décide d'affecter l'intégralité du résultat bénéficiaire de l'exercice d'un montant de 363.292,11€ au report à nouveau antérieur déficitaire qui sera ainsi porté de -197.397.376,24 à -197.034.084,13€.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'Associé Unique prend acte de ce qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois précédents exercices.

Cette décision a été adoptée par l'Associé Unique.

TROISIEME DECISION

Le mandat du commissaire aux compte de la Société arrivant à son terme au 31 décembre 2021, l'Associé Unique désigne de nouveau la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 672 006 483, dont le siège social est situé 63, rue de Villiers à Neuilly-Sur-Seine (92200), aux fonctions de commissaire aux comptes de la Société ce, pour la durée légale commençant à courir à compter de la date du 1^{er} janvier 2022 et allant jusqu'à la date du 31 décembre 2027.

Cette décision a été adoptée par l'Associé Unique.

QUATRIEME DECISION

MENTION DES EVENTUELLES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10, ALINEA 4 DU CODE DE COMMERCE

L'Associé Unique, conformément aux dispositions de l'article L. 227-10, alinéa 4 du Code de commerce, prend acte qu'aucune convention entrant dans le champ d'application dudit article n'a été conclue entre la Société et l'un de ses dirigeants, son Associé Unique ou la société le contrôlant au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, au cours de l'exercice écoulé.

Cette décision a été adoptée par l'Associé Unique.

CINQUIEME DECISION

POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES LEGALES

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal qui constatera ses décisions, notamment aux PETITES AFFICHES, une marque de la société « LEXTENSO » dont le siège social est situé à La Grande Arche - Paroi nord - 1, Parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense (RCS Nanterre 552 119 455), à l'effet d'accomplir toutes formalités qui en seront la suite ou la conséquence et, en particulier, toutes formalités de publicité et de dépôt prévues par la législation en vigueur, notamment auprès du Greffe du Tribunal de Commerce compétent et partout où besoin sera et ce, y compris par voie dématérialisée avec signature électronique.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

* * *

Le texte de la présente décision sera intégré dans le registre des procès-verbaux des délibérations de l'Associé Unique



Pour l'Associé Unique – la société SPORFIVE EMEA APAC SAS,
Représentée par son Directeur Général, Monsieur Charles QUESTIAUX.

SPORTFIVE EMEA
Société par actions simplifiée au capital de 160.322.673,52 euros
16, rue du Dôme – 92100 Boulogne-Billancourt
873 803 456 RCS Nanterre
(la « Société »)

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

Exercice clos le 31 décembre 2021

Cher Associé unique,

Afin de vous permettre de statuer sur les comptes de l'exercice écoulé, je vous présente, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du code de commerce, le rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et sur les comptes correspondants.

I. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CONCERNE

A) Activité de la Société

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société SPORTFIVE EMEA est toujours une entité opérationnelle, membre d'un groupe de sociétés regroupées sous la même dénomination « SPORTFIVE ». Elle est toujours, filiale à 100% de la société SPORTFIVE EMEA APAC SAS, elle-même filiale à 100% de la société SPORTFIVE GLOBAL HOLDING GmbH.

Acteur de premier plan au niveau européen dans l'intermédiation de droits marketing et audiovisuels sportifs, le groupe « SPORTFIVE » intervient principalement comme intermédiaire entre les différents ayants droit du sport (personnalités sportives, clubs, ligues nationales, fédérations nationales, confédérations internationales, fédérations internationales) et les clients utilisateurs des droits (opérateurs audiovisuels, annonceurs, etc.) avec un positionnement international principalement axé sur le secteur du football professionnel, mais également tourné vers d'autres secteurs porteurs de développement et d'ancrage, composés :

- d'autres sports : olympisme, rugby, handball, basket-ball, football américain, tennis, golf ;
- du secteur de l'e-sport : en intervenant principalement comme intermédiaire entre les différents ayants droit dudit secteur (équipes dites « team ») et les clients utilisateurs des droits (annonceurs...);
- de métiers complémentaires : production et coordination en matière audiovisuelle, marketing ; création de contenus, campagnes et programmes publicitaires et promotionnels, développement et gestion de plateformes nouveaux médias et digitales ; et autres activités de conseil en matière de droits sportifs et publicité.

Le groupe de sociétés est principalement composé des 3 sociétés suivantes :

- La Société, elle-même basée principalement à Boulogne-Billancourt, qui exerce ses activités pour l'essentiel avec les ayants droit français multisports, comprenant l'exploitation de l'ensemble des droits marketing afférents.

- La société « SPORTFIVE GERMANY GmbH », filiale de la société « SPORTFIVE Holding Germany GmbH », elle-même filiale de la Société, basée principalement à Hambourg (Allemagne), exerce ses activités pour l'essentiel avec les ayants droit allemands du football, comprenant l'exploitation, d'une part, de l'ensemble des droits marketing afférents et, d'autre part, des droits audiovisuels domestiques allemands afférents ;
- La société « SPORTFIVE SWITZERLAND SA », filiale de la Société, basée principalement à Lausanne (Suisse), exerce ses activités pour l'essentiel avec des ayants droits situés en dehors d'Allemagne, de France et du continent africain, comprenant l'exploitation à l'international des droits marketing et audiovisuels afférents ainsi que le conseil aux ayants-droits ou villes souhaitant se porter candidats à l'organisation d'événements sportifs majeurs.

L'activité de la Société durant l'exercice 2021 doit encore s'apprécier dans un contexte relativement défavorable : celui de la poursuite de la crise sanitaire due à la pandémie mondiale de la COVID-19 qui a eu pour conséquences l'annulation, le report et/ou la tenue à huis clos ou en « jauge public réduite » de certains événements sportifs.

Toutefois, les grands événements initialement prévus à l'Eté 2020 ont pu se tenir à l'Eté 2021, dans les conditions évoquées ci-dessus (Championnat d'Europe de Football de l'UEFA, Jeux Olympiques de Tokyo, etc.).

Ainsi, l'activité opérationnelle de la Société durant l'exercice 2021 a été marquée pour l'essentiel par les faits suivants :

- La conclusion d'un contrat d'exploitation à titre exclusif des droits marketing du club de football professionnel de LOSC LILLE pour une durée de six (6) saisons sportives à compter du début de la saison 2021/2022.
- La conclusion d'un contrat d'apporteur d'affaires non exclusif avec l'écurie de Formule 1 « SCUDERRIA FERRARI » pour une durée comprise entre le 18 janvier 2021 et le 28 février 2022.
- La poursuite de l'activité d'agence marketing exclusive de clubs de football :
 - Renégociation des termes de l'accord de régie exclusive entre la Société et le Racing Club de Lens
 - Extension de l'accord de sponsoring entre l'AS Saint-Etienne et l'annonceur ZETURF pour la promotion de sa marque « ZEBET »
 - Renouvellement de l'accord de sponsoring entre le Racing Club de Lens et l'annonceur Winamax pour la promotion de sa marque « WINAMAX »
 - Conclusion de l'accord de sponsoring entre l'OLYMPIQUE LYONNAIS et l'annonceur SAIC MOTOR FRANCE pour la promotion de la marque « MG MOTOR »
- La poursuite de l'activité « single rights » :
 - dans le secteur du sport :
 - Accord entre « CMA » et l'ayant droit « SCUDERRIA FERRARI » en exécution du contrat susvisé
 - Et du e-sport :
 - Accord entre « Ekwateur » et l'ayant droit e-sportif « KARMINE CORP »
 - Accord entre « Direct Assurance » et l'ayant droit e-sportif « KARMINE CORP »
- La poursuite de l'activité d'accompagnement de grands annonceurs français dans le cadre de leurs partenariats confirmés ou potentiels avec le COJO Paris 2024
- La poursuite de l'activité de la filiale SPORTFIVE France Activation dédiée au conseil et à l'activation à destination des annonceurs

La moyenne des effectifs de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 est de 121 salariés.

Il est rappelé qu'au cours de l'année 2020, la Société a tenu un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) ayant abouti aux départs d'une cinquantaine de personnes et à la création de 14 nouveaux postes pour mettre en œuvre un plan de transformation et de réorganisation de la Société.

L'année 2021 est ainsi marquée par le déploiement et la mise en œuvre effective de ce plan de transformation et de réorganisation. Cette nouvelle organisation a notamment permis et va encore permettre à la Société :

- (i) de se concentrer encore davantage sur ses principales activités / corps traditionnels de métiers :
 - l'activité d'agence marketing : intermédiaire entre les différents ayants droit du sport et les clients utilisateurs des droits,
 - le conseil aux ayants droit sportifs et aux annonceurs notamment dans le cadre de leur volonté de promotion de leur image via la conclusion de partenariats sportifs avec lesdits ayants droit.
- (ii) de cibler / limiter ses activités de développement pour progresser davantage dans celles retenues :
 - accroissement des activités de la Société sur le secteur du « digital »,
 - redéfinition de la gamme des services proposés par la Société,
 - poursuite du développement sur le secteur de l'e-sport.

B) Evolution prévisible de la situation de la Société et ses perspectives d'avenir

Le second semestre de l'année 2021 est marqué par la conclusion du contrat d'agence marketing exclusive du club de football professionnel de LOSC LILLE et, ce faisant, par une attractivité croissante de la Société auprès de ses prospects et clients naturels sur le marché.

A cet effet, la Société se positionnera naturellement sur les principales opportunités qui interviendront en matière d'exploitation commerciale de droits sportifs et e-sportifs en continuant à diffuser son offre (conseil aux ayants-droits, ticketing, fidélisation des fans, plateformes de communication digitale...).

Par ailleurs, la tenue en France d'évènements sportifs majeurs dans les prochaines années (Coupe du Monde de Rugby 2023, JOP Paris 2024 etc.) sont autant d'évènements favorables à la consolidation et au développement des activités de la Société.

C) Activités en matière de recherche et développement

Eu égard à l'article L. 232-1, II du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

D) Succursales

Eu égard à l'article L. 232-1, II du Code de commerce, nous vous informons que la Société a un établissement stable à Casablanca (Maroc).

E) Evènements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice

Au titre des évènements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice 2021, il convient de noter les perspectives et opportunités liées à l'attractivité croissante énoncée au paragraphe B ci-dessus.

En effet, depuis le début de l'année 2022, la Société a ouvert et le cas échéant, conclu, des négociations avec certains ayants droit majeurs, en matière d'exploitation commerciale de droits d'exploitation d'évènements et compétitions.

Il peut être noté à titre principal :

- *Renégociation des termes de l'accord de régie exclusive entre la Société et le Racing Club de Lens*
- *Extension des termes de l'accord de régie exclusive entre la Société et l'Olympique Lyonnais*
- *Extension des termes de l'accord de régie exclusive entre la Société et l'AJ Auxerre*
- *l'ouverture et l'avancée de négociations relatives à la conclusion d'un contrat d'exploitation à titre exclusif des droits marketing du club de rugby professionnel du STADE FRANÇAIS PARIS*

Le conflit Ukraine/Russie n'a pas d'impact direct sur l'activité et les actifs de la Société.

F) Activité des filiales et participations

Je précise que le tableau récapitulatif des filiales et participations prévu à l'article L.233.15 du code de commerce est inclus dans l'annexe aux comptes.

Au cours de l'exercice écoulé, la Société a pris les participations suivantes : NA

Au cours de l'exercice écoulé, la Société a cédé les participations suivantes : NA

La Société détient 100% de la société SPORTFIVE France Média Solutions, qui a pour objet la production d'images audiovisuelles de toutes natures. En 2021, cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 31K€.

La Société détient 100% de la société FOOTBALL IVOIRE PROMOTION qui a pour objet la régie publicitaire, ainsi que la production et la commercialisation en matière audiovisuelle. En 2021, cette société qui n'a eu aucune activité opérationnelle a réalisé un chiffre d'affaires de 0 €.

La Société détient 100% de la société SPORTFIVE NETHERLANDS BV, société de droit néerlandais, qui a pour objet l'acquisition et l'exploitation de droits sportifs sur le territoire néerlandais. En 2021, cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 370 K€.

La Société détient 100% de la société SPORTFIVE SWITZERLAND SA, société de droit suisse, qui a pour objet l'acquisition et la vente de droits audiovisuel et marketing et qui est la société de tête de la Business Unit Internationale. En 2021, cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 10 479 K€ (converti au taux de clôture).

La Société détient 100% de la société SPORTFIVE Holding GERMANY, société de droit allemand. Cette dernière est une société holding contrôlant les entités constituant la Business Unit Allemagne. En 2021, cette société, qui n'a aucune activité opérationnelle, a réalisé un chiffre d'affaires de 0 €.

La Société détient 100% de la société SPORTFIVE France Activation, qui a pour objet toutes opérations et tous investissements et financements dans le domaine du sport, des loisirs, des spectacles vivants et de la culture et, notamment la réalisation de prestations de services en matière de conseil en communication, conseil en développement et en stratégie d'entreprise, conseil en sponsoring et mécénat. En 2021, cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 1 930 K€.

La Société détient 100% de la société EVENT 360, qui a pour objet toutes opérations et tous investissements et financements dans le domaine du sport, des loisirs, des spectacles vivants et de la culture et notamment l'organisation, la production, la gestion de toute manifestation événementielle, pour son compte propre ou pour le compte de tous annonceurs. En 2021, cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 0 K€.

La Société détient 100% de la société SPORTFIVE Hungary Kft. Cette société a pour objet l'exploitation de la Groupama Arena de Budapest. En 2021, cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 11 249 K€ (converti au taux de clôture).

G) Intégration fiscale

Les comptes de la Société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale, dans les comptes de la société SPORTFIVE EMEA APAC SAS.

II. COMPTES ANNUELS – AFFECTATION

A) Présentation des comptes annuels

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se soldent par un résultat bénéficiaire de 363.292,11 € et présentent les caractéristiques suivantes :

1. Compte de résultat

Les états financiers présentés ne comportent aucune modification au niveau des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

En revanche, les comptes 2021 intègrent la norme comptable ANC201505 qui impose de constater en Résultat d'exploitation les écarts de change réalisés sur des opérations non couvertes par des instruments financiers. Seuls restent en Résultats financiers les résultats de change des opérations couvertes, ainsi que les écarts de change constatés sur les comptes bancaires et les comptes-courants.

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	Variation 2021-2020
Chiffre d'affaires	74.147	57.849	16.298
Résultat d'exploitation	-1.524	-14.802	13.278
Résultat Financier	2.058	-3.458	5.516
Résultat avant impôt	534	-18.260	18.794
Résultat Exceptionnel	-62	1100	-1.162
Participation des salariés	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	-109	0	-109
Résultat net	363	-17.160	17.523

Le chiffre d'affaires 2021 se décompose par activité comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	Variation 2021-2020
Droits télévisuels et autres droits	0	-97	97
Sponsoring	12.608	8.622	3.986
Loges	33.302	14.315	18.987
Affichage	9.064	0	9.064
Commissions	2.447	6.964	-4.517
Autres	16.727	28.045	-11.318
Total	74.147	57.849	16.298

2. Bilan

Le total du bilan s'élève à un montant net de 306.111 K€ au 31 décembre 2021, contre 283.995 K€ au 31 décembre 2020.

⇒ A l'actif

L'actif immobilisé net s'élève à 188.427 K€ au 31 décembre 2021 contre 172.088 K€ au 31 décembre 2020.

L'actif net circulant s'élève à 111.936 K€ et comprend notamment :

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	Variation 2021-2020
Marchandises	349	436	-87
Avances et acomptes versés sur commandes	497	428	69
Clients et comptes rattachés	75.376	65.596	9.780
Autres créances	29.867	32.152	-2.285
Disponibilités	2.914	158	2.756
Charges constatées d'avance	2.932	4.755	-1.823
Total Actif circulant (I)	111.936	103.526	8.410

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	Variation 2021-2020
Ecart de conversion	5.748	8.381	-2.633
Total Comptes de régularisation (II)	5.748	8.381	-2.633

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	Variation 2021-2020
Actif immobilisé	188.427	172.088	16.340
Total Actif circulant (I)	111.936	103.526	8.410
Total Comptes de régularisation (II)	5.748	8.381	-2.633
Grand Total Actif	306.111	283.995	22.117

⇒ Au passif

Le capital social de la Société reste inchangé : 160 322 673,52 €.

Le report à nouveau antérieur est déficitaire de 197.397.376€, le résultat de l'exercice est bénéficiaire de 363.292€ et les capitaux propres s'élèvent à 147.861.610€.

Les dettes s'élèvent à 137.904 K€ contre 101.197 K€ au titre de l'exercice 2020. Elles correspondent principalement à :

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	Variation 2021-2020
Emprunts et dettes sur établissements de crédit		39	-39
Emprunts et dettes financières diverses		77	-77
Avances reçues sur commandes en cours	1.338	288	1.050
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67.804	40.646	27.158
Dettes fiscales et sociales	10.322	10.436	-114
Dettes sur immobilisations	0	0	0
Autres dettes	44.320	30.931	13.389
Produits constatés d'avance	14.119	18.781	-18.401
Total	137.902	101.197	22.965

⇒ Délais de paiement

Conformément aux dispositions des articles L. 441-14, al. 1 et D. 441-6 du Code de commerce, je vous indique dans le tableau joint en annexe du présent rapport de gestion la décomposition des délais de paiement des fournisseurs et des clients de la Société faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2021 dont le terme est échu.

3. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, je vous signale que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 50.593 euros correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement. (attention, les dépenses visées sont uniquement les dépenses à caractère somptuaires art 39.4 du CGI)

Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 13.407 euros.

B) Proposition d'affectation du résultat

Je vous propose d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé, d'un montant de 363.292,11 € au report à nouveau antérieur déficitaire qui sera ainsi porté de -197.397.376,24 € à -197.034.084,13 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, je vous rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

III. ACTIONNARIAT

Au 31 décembre 2021, le capital social de la Société s'établit à 160 322 673,52 euros se décomposant en 6.758.966 actions de 23,72 euros de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie et détenues par l'actionnaire unique : la société SPORTFIVE EMEA APAC SAS.

IV. CONSULTATION TRIENNALE SUR UN PROJET D'AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES

Je vous informe que la direction juridique du groupe SPORTFIVE considère que les dispositions de l'article L. 225-129-6, alinéa 2 du code de commerce relatives à l'obligation périodique de proposer aux associés de mettre en œuvre une augmentation de capital réservée aux salariés lorsque le rapport de gestion indique que ces derniers détiennent moins de 3% du capital, ne sont pas applicables aux SAS car elles n'ont pas l'obligation de mentionner l'état de la participation des salariés au capital de l'entreprise dans leur rapport de gestion. Cette position est différente de celle adoptée par la chancellerie et la CNCC, aussi je vous propose si cela vous semble utile, d'adopter en tant que de besoin, une décision négative en ce sens.

* * *

Vous allez maintenant prendre connaissance du rapport de votre commissaire aux comptes et du texte des projets de décisions.

Les décisions soumises à votre approbation reflétant les termes du présent rapport et me paraissant conformes à l'intérêt social, je vous invite en conséquence à les approuver dans leur ensemble.

Le Président,
Monsieur Philipp HASENBEIN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Hasenbein', written in a cursive style.

Annexe : tableau présentant les informations relatives aux délais de paiement.

**Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu
(tableau prévu au I de l'article D. 441-6)**

Article D. 441-I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D. 441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jours <i>(indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jours <i>(indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées												
Montant total TTC en K€ des factures concernées	4.463	72	987	437	31.491	32.986	9.623	3.255	1.686	2.996	50.572	58.509
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	5,57%	0,09%	1,23%	0,55%	39,32%	41,18%						
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC en € de l'exercice							14,56%	4,92%	2,55%	4,53%	76,50%	83,98%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues <i>(préciser : HT ou TTC)</i>												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou article L 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : <i>(préciser)</i> <input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux : 30j fin de mois						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : <i>(préciser)</i> <input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux : 30j fin de mois					